



Quels droits a t'elle sur mes enfants?

Par **shahel**, le **10/12/2011 à 08:01**

Bonjour,

Je suis fâchée avec ma soeur depuis plusieurs mois.
Hier elle est venu à l'école de mes filles pendant la récréation pour les voir et leurs parler.
Comment faire pour lui interdire de recommencer?et pour plus que ca se reproduise?
Quelq droits à t'elle envers mes enfants?
Merci de votre réponse

Par **cocotte1003**, le **10/12/2011 à 09:26**

Bonjour, votre soeur n'a aucun droit sur vos enfants. Si elle a un lien tres fort avec elles qu'elle peut justifier, elle peut envisager de demander au JAf un droit de visite mais elle a tres peu de chance d'en obtenir un. Pour ce qui est de l'école, il faut voir avec leurs institutrices si elles sont petites, cordialement